

# FICHES PRATIQUES

## Égalité Femme-Homme

**Ce guide d'action s'adresse aux structures, aux collectivités, aux organisateur·trices d'événements, aux professionnel·les du secteur comme aux artistes. Il invite à repenser les pratiques, les outils et les modes de gouvernance à l'aune d'une démarche plus équitable.**

Loin des injonctions, ces pistes visent à initier un changement progressif et partagé, adapté aux réalités de chacun·e. L'inclusion ne peut être effective sans une réflexion structurelle sur l'organisation du travail, la répartition des rôles, la représentativité, et les conditions d'accès à la création et à la diffusion. Ces propositions sont directement issues de travaux existants que nous avons compilés afin de centraliser et faciliter l'accès à l'ensemble des pistes pertinentes pour notre secteur d'activité. Elles s'inscrivent dans une série de fiches pratiques développées par la Fédération, qui abordent différents enjeux transversaux tels que la transition écologique et la commande d'art urbain.

Première ébauche annexée à l'étude sur la place des femmes dans l'art urbain et à l'annuaire des artistes femmes (tous deux téléchargeables sur le site de la Fédération de l'art urbain), ce document vise à être co-construit avec des acteur·trices spécialisé·es en genre, diversité et égalité dans le secteur culturel.

**Contenus en lien à télécharger sur le site de la Fédération :**



ÉTUDE  
SUR LA PLACE DES FEMMES



ANNUAIRE  
DES ARTISTES FEMMES

## GOVERNANCE ET ORGANISATION INTERNE

 **Veiller à la mixité des équipes** en portant une attention particulière aux postes à responsabilité.

 **Faciliter la communication et la coopération** au sein des équipes, via l'usage de canaux partagés, pour assurer une circulation fluide de l'information et une meilleure répartition des activités, encore souvent genrées.

 **Former les équipes aux stéréotypes de genre** notamment au sexisme ordinaire et bienveillant, à la communication égalitaire et inclusive, ainsi qu'aux comportements sexistes fréquents (interruption de parole, reformulation paternaliste, remarques déplacées).

 **Soutenir la montée en compétence des équipes** par l'égalité d'accès à la formation pour la diversification des savoir-faire et une répartition plus équitable des rôles au sein des structures.

 **Prendre en compte la parentalité** en assurant des conditions de travail adaptées et l'accès à des solutions de garde pour les personnes concernées.

 **Mettre en place un protocole de prévention et de traitement des violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) :**

- Nommer une personne référente, formée à ces questions.
- Sensibiliser régulièrement l'ensemble des équipes.
- Rappeler les obligations légales en vigueur.
- Mettre à disposition des ressources d'accompagnement adaptées.

 **Intégrer ces principes dans les règlements et statuts internes** pour qu'ils fassent partie du cadre structurel de la gouvernance.

 **Observer la répartition des temps de parole** selon le genre lors des réunions internes et des groupes de travail, afin d'identifier et corriger d'éventuels déséquilibres.

 **Réaliser un auto-diagnostic** pour dresser un état des lieux de la structure, en identifiant les inégalités de genre existantes afin de définir des axes d'amélioration concrets.

## RESSOURCES

**Atelier** d'intelligence collective  
[La Fresque du sexisme](#)

**Auto-diagnostic** et **Charte** Madeleine H/F :  
**Égalité femmes hommes dans le secteur culturel**  
[Occitanie en Scène](#)

**Auto-évaluation** "*L'inclusiscore*"  
[Le mouvement associatif](#)

**Lutte** contre les VHSS  
**(violences et harcèlement sexistes et sexuels)**  
**dans le spectacle vivant et les arts visuels**  
[Ministère de la culture](#)

**Pacte** pour l'égalité de genre dans les arts visuels  
[ACB Art contemporain Bretagne](#)

# COMMUNICATIONS ET REPRÉSENTATIONS

 **Utiliser une écriture inclusive**, des formulations neutres et des termes épicènes pour rendre visibles toutes les identités de genre dans l'ensemble des supports de communication, textes de présentation, dossiers pédagogiques, communiqués de presse, supports de médiation, signalétique, publications imprimées et numériques.

 **Veiller à ne pas renforcer les stéréotypes**, et assignations de genre, dans les communications verbales et dans l'ensemble des contenus produits, commandés et diffusés par la structure (images, affiches, supports graphiques).

 **Diversifier les figures d'identification** dans les contenus de médiation et de communication, avec des sources d'inspirations, exemples et références professionnelles issus de la diversité pour contribuer à la représentation de modèles plus variés et inclusifs.

 **Mettre en place des indicateurs genrés** dans le bilan annuel d'activité.

 **Respecter la pluralité des identités de genre**, en conservant dans les formulaires d'inscription les cases "non-binaire" et "ne se prononce pas" en plus des cases femme et homme.

## L'écriture inclusive dans le milieu de l'art urbain

Utiliser un langage plus égalitaire pour éliminer les stéréotypes sexistes, mieux représenter la diversité des artistes et professionnel·les, et refléter la pluralité des pratiques dans l'espace public.

### Féminiser les titres et fonctions

Nommer les personnes selon leur genre en féminisant les noms de métiers et fonctions.

**Une** graffeuse

**Une** autrice visuelle

**Une** coordinatrice de projets

**Une** technicienne de production

**Une** intervenante en médiation urbaine

### Règles d'accord des genres

Accorder féminin et masculin par ordre alphabétique.  
Accorder le verbe au sujet le plus proche ou majoritaire.  
Alterner l'ordre des genres pour éviter les automatismes.

#### Double flexion

Les auteurs et **les autrices** exposés

**Les autrices** et les auteurs exposés

**Les participantes** et participants sont satisfaits

Les participants et **la participante** sont satisfaites

#### Point médian

Les graffeur·**euses**

Les commissaires indépendant·**es**

Les intervenant·**es** artistiques en milieu scolaire

Les organisateur·**rices** de festivals de street art

### Termes épicènes et inclusifs

Privilégier les formulations neutres qui évitent d'exclure ou de genrer inutilement.

Les **artistes**, les **personnes** exposées

Le **public**, l'**équipe** de production

Le **collectif**, les **partenaires** de projet

### Termes universels

Préférer « **droits culturels** », « **droits humains** » plutôt que « droits de l'homme ».

Utiliser « **membres** », « **personnes concernées** », ou « **communautés locales** » au lieu de « citoyens ».

## RESSOURCES

### Article

Qu'est-ce que l'écriture inclusive ?

Cité international de la Langue française

**Guide pratique** pour une communication publique sans stéréotypes de sexe

Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

# PROGRAMMATION, ORGANISATION ET MÉDIATION

 **Prendre contact avec une structure spécialisée**, ou la fédération, pour ouvrir le débat et questionner les représentations de genres dans la programmation.

 **Porter une programmation ouverte et engagée**, en mêlant des esthétiques, des pratiques et divers ancrages, pour proposer une vision décloisonnée et refléter toute la richesse de l'art urbain.

 **Veiller à un équilibre des représentations**, en appliquant le « seuil de mixité » minimum de 33 % pour l'un ou l'autre genre dans les programmations, jurys, comités de sélection et panels d'expert·e·s.

**Intégrer des dispositifs de médiation**, visites guidées, ateliers, rencontres, permettant d'aborder les rapports de genre et de questionner les inégalités qu'ils impliquent.

 **Organiser des débats entre le public et les artistes** afin d'aborder collectivement les questions de genre, les mécanismes de représentation et les stéréotypes dans le champ de l'art urbain.

**Renforcer les occasions de rencontres entre praticiennes**, pour favoriser la transmission de savoirs, l'accompagnement mutuel et les échanges de pair à pair.

**Encourager les démarches de mentorat** pour accompagner les jeunes artistes dans leur parcours artistique et leur développement de carrière.

 **Faciliter l'accès aux formations liées à la production**, souvent peu identifiées et mobilisées, afin de garantir un accès équitable aux moyens de production, renforcer l'autonomie des artistes, et élargir leur champ d'action technique et professionnel.

 **Assurer un accès égalitaire aux ressources**, aux outils de production et aux opportunités de diffusion, pour toutes les personnes impliquées, quel que soit leur genre, afin de favoriser des conditions de travail justes et équitables.

 **Être attentif·ve à la répartition des rôles et aux prises de parole** dans les actions de médiation, afin de garantir une participation équitable au sein des groupes mixtes.

 **Proposer des solutions de garde d'enfants**, pendant les événements, afin de créer des conditions de participation plus accueillantes pour les artistes invité·es et les publics ayant des responsabilités parentales.

**WC** **Garantir l'accès à des installations sanitaires**, en s'assurant qu'elles soient facilement repérables, accessibles, propres et équipées en papier, savon et protections menstruelles.

## RESSOURCES

**Application** de chronométrage  
**Vérifiez qui domine la conversation**  
[Les hommes parlent-ils trop ?](#)

**Fédération** inter-régionale pour l'égalité  
des genres dans les arts et la culture  
[Mouvement HF+](#)

**Formation** La boîte à outils "**Alternance**"  
[Afdas](#)

**Plateforme** ressources  
**Dispositif "Wah! mentorat"**  
[Fedelima](#)